

Retour sur les questions posées

- Est-ce que des écrans antibruit supplémentaires sont prévus à Westmount au terme du projet?
 - De façon générale, le projet Turcot apportera une amélioration du climat sonore dans 83 % des endroits. Dans le secteur de Westmount, des écrans antibruit sont prévus du côté sud de l'autoroute 720 entre les rues Lenoir et Rose-de-Lima. Il est important de savoir que les écrans antibruit construits dans le cadre du projet sont prévus afin d'atténuer l'impact du projet Turcot et non du réseau déjà existant.

Par ailleurs, la Ville de Westmount et le ministère des Transports ont convenu en juin 2013 de réaliser une étude de faisabilité technique pour la construction d'un écran antibruit en bordure nord de l'autoroute 720, à l'est des terrains athlétiques de la Ville, soit de la rue Hallowell à l'avenue Atwater. Cette étude est en cours de réalisation et devrait être complétée au printemps 2015. Ce secteur résidentiel est admissible à la mise en place d'un écran antibruit, selon les modalités de la [Politique sur le bruit routier](#) du Ministère, puisque le niveau sonore provenant de l'autoroute demeurera le même qu'actuellement à la suite de la réalisation du projet Turcot.

- De combien de mètres sera abaissée l'autoroute 720 ?
 - Le niveau d'abaissement de l'autoroute sera variable. En direction est, l'abaissement variera de 0 à 15 mètres entre le point de raccordement situé à l'est de l'avenue Greene et le secteur de la rue Du Couvent. En direction ouest, l'abaissement passera de 0 à 11 mètres entre le point de raccordement situé à l'est de l'avenue Greene et le secteur de la rue Glen / De Courcelle.
- Quelle est la hauteur actuelle du pont Glen/De Courcelle et quelle sera sa hauteur après la reconstruction ?

	Hauteur actuelle (approximative)	Hauteur future (approximative)
Direction est	34,5 mètres	31,5 mètres (- 3 mètres)
Direction ouest	42,5 mètres	31,5 mètres (- 11 mètres)

- Quelle est la hauteur actuelle du pont Greene et quelle sera sa hauteur après la reconstruction ?
 - Il y a très peu de différence entre les profils des structures existantes et futures du fait que l'avenue Greene soit située près du point de raccordement. Le dégagement vertical prévu du futur pont d'étagement est supérieur à 5 mètres, tel que requis par les normes.

- Qu'arrivera-t-il avec les arbres et la végétation située de part et d'autre de l'A-720 dans le secteur de l'avenue Greene ?
 - Seuls les arbres localisés dans l'espace nécessaire à la réalisation des travaux seront coupés. Leur perte sera toutefois compensée dans le cadre du projet par la plantation de nouveaux arbres dans les emprises des infrastructures du Ministère. Par ailleurs, tous les nouveaux talus du projet seront ensemencés et paysagés, une bande verte d'une largeur moyenne de 30 mètres, qui comprendra une piste multifonctionnelle, sera créée au pied de la falaise Saint-Jacques, les zones situées entre les bretelles du futur échangeur seront également végétalisées, etc.